

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 16 décembre 2024 approuvant les modifications apportées aux statuts de l'association reconnue d'utilité publique dite « Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FNASCE) »

NOR : INTD2430170A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 16 décembre 2024, sont approuvées les modifications apportées aux statuts (1) de l'association dite « Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FNASCE) », qui a été reconnue d'utilité publique par décret du 20 août 2015, et dont le siège est à Puteaux (92).

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.